

Démarche	: Etablissements - Affiliation patients en séjour temporaire (migrants de passage)
Organisme	: Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Pyrénées-Orientales

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Permettre aux établissements de déposer des PJ afin de fluidifier le circuit des demandes d'affiliation des patients en séjour temporaire en France, affiliés et résidant dans un autre état de l'UE/EEE/Suisse ou dans un état ayant signé une convention bilatérale

Dans quel département se trouve votre établissement ?

Cette démarche ne concerne que les établissements de santé des Pyrénées-Orientales

Identité de l'établissement

Nom de l'établissement

N° finess de l'établissement

Notice

Vous trouverez ci-dessous la notice explicative de la démarche

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Fiche de liaison n°1, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, .jpeg, .png

Etablissements - Affiliation patients en séjour temporaire (migrants de passage)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de liaison n°2, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, jpeg, .png

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de liaison 3, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, jpeg, .png

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de liaison 4, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, jpeg, .png

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de liaison n° 5, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, jpeg, .png

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche de liaison n°6, CEAM, bulletin d'hospitalisation et copie de la pièce d'identité

La fiche de liaison est à nous retourner impérativement complétée pour chaque dossier, vous pouvez la télécharger ci-dessous.

La CEAM, le bulletin d'hospitalisation et la copie de la pièce d'identité sont nécessaire à l'instruction du dossier.

L'absence d'un de ces pièces ne nous permettra pas d'affilier l'usager

La capacité maximale d'ajout de pièce jointe est de 200 Mo au total

Formats de pièces jointes acceptées : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, jpg, jpeg, .png